

Conseil d'Administration du 11 mars 2025

1 Résultats financiers GRDF 2025



Thierry Faux
Administrateur CGT



COMPTEUR DES
DIVIDENDES A ENGIE
DEPUIS LE 01/01/2024
420 000 000 M€

Grâce à GRDF, les coffres d'ENGIE sont bien remplis

Ce premier Conseil d'Administration de l'année a examiné la **clôture des comptes 2025**. Il s'agit du premier exercice comptable complet sous le cadre tarifaire **ATRD7** en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2024. Ce tarif, fixé pour quatre ans (2024–2028), détermine les recettes autorisées de GRDF. Après un semestre partiel en 2024, l'exercice 2025 reflète donc pleinement les effets de ce nouveau dispositif.

1 Les chiffres

► 716 millions d'euros de résultat net : tout pour l'actionnaire ?

Le chiffre d'affaires de 3,8 milliards d'euros affiche une forte progression, tout comme l'**EBITDA** (résultat brut d'exploitation), qui atteint un niveau jamais vu.

Le résultat net IFRS s'élève à 716 millions d'euros, malgré une baisse des volumes acheminés (221 TWh, soit -4 TWh).

Cette performance remarquable résulte de l'engagement quotidien des agents, garants de la qualité et de la sécurité du service public du gaz.

► Une rentabilité exceptionnelle de 18,85 %

La marge nette atteint 18,85 %, soit 18,85 € de bénéfice pour 100 € facturés après tous frais et impôts.

En comparaison, pour un particulier, la rentabilité du Livret A est de 1,5 % et celle du fonds en euros d'environ 3 %.

Un niveau de rentabilité de 18,85 % est considérable pour une entreprise régulée du secteur public.

► Une course folle aux remontées de cash

Malgré cette rentabilité, la **direction privilégie la rémunération des actionnaires**.

Les résolutions seront soumises à l'Assemblée générale ordinaire du **7 mai 2026**, dont une prévoyant le **versement de 730 millions d'euros de dividendes**, soit davantage que le résultat net IFRS.

Une résolution a été proposée au conseil d'Administration pour définir le montant de la remontée de dividendes. J'ai voté contre. Celle-ci sera soumise au vote lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai prochain.



2 Des investissements nécessaires à la transition énergétique

Le service public du gaz doit rester un outil collectif au service de toutes et tous. « **Pas une machine à dividendes pour ENGIE** ».

La situation actuelle exige au contraire un renforcement des moyens humains et techniques face aux grands défis :

- Transition énergétique et développement du biométhane ;
- Modernisation et sécurisation des infrastructures ;
- Maintenance renforcée du réseau.

Les investissements 2025 ont déjà dépassé les prévisions initiales, portés par le dynamisme des raccordements au biométhane et les projets de modernisation du réseau.

Pour **2026**, la **prévision d'investissement est en hausse, passant de 864 millions d'euros en 2025 à 890 millions d'euros**. Cette progression traduit la volonté de GRDF de **poursuivre l'effort d'adaptation de ses infrastructures** aux exigences de la transition énergétique.

L'année 2026 prévoit le **raccordement de 106 unités de méthanisation, contre 64 en 2025**, confirmant la montée en puissance du biométhane dans le mix gazier français. Cette évolution s'accompagne **d'une augmentation des investissements dans la modernisation des réseaux**, essentielle pour garantir la sécurité, la fiabilité et la performance du service public du gaz.

3 Une contraction de l'emploi et une pression sur les équipes

Les effectifs GRDF continuent de reculer : **10 747 agents fin 2025** contre 10 966 en 2024.

Dans le même temps, la charge de travail reste élevée et les conditions de travail se dégradent.

Les bons résultats économiques reposent pourtant sur la **mobilisation des salariés**, qui assurent la qualité et la continuité du service public malgré ces contraintes.

4 Des évolutions de consommation et un contexte réglementaire défavorables

GRDF a **perdu plus de 113 000 clients** en un an. Outre la perte d'usagers, on mesure une baisse de consommation qui s'explique à la fois par les **gains d'efficacité énergétique** et par une **sobriété contrainte** liée à la hausse des factures.

Depuis le **1^{er} janvier 2025**, la nouvelle directive européenne a **supprimé les aides au chauffage au gaz tout en renforçant les subventions aux pompes à chaleur**, accentuant la pression sur le gaz.

L'écart de volumes acheminés par rapport aux prévisions de référence à climat moyen de la CRE est en diminution par rapport à 2024, de l'ordre de 4 TWh. En effet, le total est passé de 225 TWh en 2024 à 221 TWh en 2025. Toutefois, cet écart est compensé par le **mécanisme de régulation du CRCP**, garantissant la stabilité tarifaire de la période ATRD7.

5 Trajectoire financière ...



ATRD 7 : Explosion des profits pour Engie !

Avec l'ATRD 7, la rémunération de base de GRDF est en hausse.

Avec le CRCP (+243 M€/an sur toute la période) et la reprise de provision sur les CI-CM (+567 M€ net), le résultat est dopé. Cela fait plus de dividendes pour l'actionnaire Engie !

Une image vaut mille discours : l'actionnaire a de beaux jours devant lui, le salarié lésé !!!

6 La PPE3 et la stratégie nationale bas carbone

La **Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3)** prévoit d'ici 2030 une **réduction d'environ 20 % du parc de chaudières à gaz**, soit la disparition progressive de 350 000 à **400 000 chaudières par an**.

Cette trajectoire impliquerait de fortes conséquences industrielles et sociales.

► Pour information : en 2024, les ventes de chaudières gaz atteignaient encore 431 500 unités.

La CGT, au travers de son **Programme Progressiste de l'Énergie** défend une **complémentarité** entre gaz et électricité, condition d'une transition juste et équilibrée.

La **Stratégie nationale bas carbone (SNBC)** et la PPE doivent anticiper le potentiel des gaz renouvelables pour préserver la souveraineté énergétique et l'emploi dans la filière.

Retrouvez le **Programme Progressiste de l'Énergie** de la CGT en flashant ce **QR Code**



7 Mon analyse

► **Que ce soit à GRDF ou dans une autre entreprise, le Service Public ne doit pas servir de tiroir-caisse pour quelques-uns !**

Lors du Conseil d'administration, j'ai rappelé **l'incompréhension profonde que j'éprouve face à la situation actuelle**.

Dans la pure tradition instaurée depuis 2008, remonter 100 % du résultat IFRS à la maison mère est un geste récurrent qui va appauvrir l'entreprise à l'avenir, alors même que les enjeux d'avenir du gaz et les exigences de la PPE3 appellent des investissements massifs pour réussir la transition énergétique. **Le vieillissement du patrimoine exploité par GRDF, sa sécurisation nécessitent eux aussi de lourds moyens.**

Pourtant, la direction choisit cette année encore de verser **l'équivalent de 100 % du résultat net IFRS en dividendes : un choix irresponsable.**

Avec une telle politique, **le seul levier de performance que l'entreprise peut activer reste la réduction de la masse salariale.**

► **Pour une juste répartition des richesses créées par les agents**

Les **agents du service public de l'énergie** contribuent chaque jour aux **bons résultats de l'entreprise**.

L'exercice comptable **2025 génère une enveloppe de 60 millions d'euros** pour la participation, soit **12 % de la somme des salaires fixes** qui s'élève à plus ou moins 500 millions d'euros.

La loi permet pourtant, dans le cadre d'un accord d'intéressement, de redistribuer jusqu'à 20 % de la masse des salaires bruts.

La **FNME-CGT** revendique une répartition plus équitable car, aujourd'hui le déséquilibre est abyssal : l'enveloppe de la participation ne représente que **8 % de l'enveloppe des dividendes**. Ou, dit autrement, la participation représente

C'est déjà le cas dans plusieurs services, comme **l'acheminement ou l'accueil-vente**, qui subissent directement les restrictions budgétaires.

Cette stratégie est absurde : **réduire les effectifs fragilise la conduite des réseaux, la sécurité et la qualité du service public, alors que baisser le niveau des dividendes n'aurait aucun impact sur le fonctionnement de GRDF, au contraire.**

Je dénonce ce détournement du sens même de l'entreprise publique.

Je demande que les bénéfices **soient réinvestis dans l'avenir** :

- Dans l'emploi
- Dans les salaires



12 % de la somme des salaires bruts quand les dividendes en représentent **146 % ...**

Les agents, qui assurent chaque jour la **qualité, la sécurité et la continuité du service public**, doivent bénéficier **pleinement** de la participation obligatoire et d'un intéressement négocié.

Certes, cela réduirait un peu le gain de l'actionnaire. Mais le véritable enjeu réside dans un meilleur partage de la richesse créée entre celles et ceux qui la produisent et ceux qui en profitent.



► **Pour la défense du Service Public du Gaz**

Pour la FNME-CGT, défendre le service public du gaz, c'est :

- Garantir un modèle public équilibré, issu des nationalisations ;
- Donner la priorité à l'investissement, à l'emploi et aux salaires ;
- Réaffirmer la mission de service public : qualité, sécurité et transition écologique avant la rentabilité.

La CGT appelle à orienter les bénéfices vers la préparation de l'avenir, et non vers la seule rémunération du capital.

Le 8 avril 2026 marquera les 80 ans de la nationalisation d'EDF et de GDF, deux fleurons industriels qui ont longtemps incarné un service public de l'énergie unique au monde.

Grâce à ce modèle, l'énergie, bien commun de la nation, était accessible à tous, parmi les moins chères d'Europe et protégeait les usagers de toute précarité énergétique.

Sur le plan industriel, elle constituait un véritable levier de compétitivité pour le pays.

Aujourd'hui, la libéralisation et la mise en concurrence ont transformé ce bien commun en simple marchandise : les prix flambent et la précarité s'étend.

Nous réaffirmons que l'énergie doit sortir des logiques de marché pour retrouver sa vocation première : celle d'un service public au service de tous.



Prochaine Assemblée Générale Ordinaire : 7 mai 2026

Prochain Conseil d'Administration : 19 juin 2026

